

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

ATTENTION
numéro double
(novembre & décembre)



page 14

Bientôt le marché de Noël

Actualités



La parole
aux
habitants !
.....
05

Actualités



Les commerces
de la Grande Rue
nous ouvrent
les papilles
.....
08



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Les jours se succèdent et continuent d'apporter leurs mauvaises nouvelles. La situation financière de notre pays s'aggrave. Les financements attendus ne seront pas là et, pis encore, il faudra déboursier plus d'argent que ce qui avait été estimé. La taxe "poids lourds" disparaît dès l'expression des premiers mécontentements. Il aura fallu quand même un peu plus de temps aux "bonnets rouges", et surtout quelques manifestations dont certaines aux conséquences dramatiques, pour en arriver à suspendre l'application de "l'éco-taxi", pourtant en vigueur dans d'autres pays.

Bonne mesure ou mauvaise mesure, la question n'est pas là. Je pense cependant qu'il y avait là un intérêt certain, écologiquement parlant. Ce qui est plus grave, c'est qu'en ne respectant pas ses engagements, pourtant pris à la quasi unanimité des députés, l'Etat va devoir indemniser financièrement et lourdement le contractant. Cet argent nous manquera inévitablement et il faudra compenser la perte.

Il est donc nécessaire de faire de nouvelles économies, y compris en revenant sur certaines dispositions phares prises à l'aube d'un changement attendu et désiré, telles par exemple celles qui concernent la famille. Ceci montre qu'elles avaient été prises sans réelle mesure d'impact financier sur le budget de l'Etat et sur notre dette abyssale.

Les collectivités qui, selon certains médias vivent grassement, devront se serrer davantage la ceinture. On oublie volontairement de dire que leurs charges augmentent dans le même temps, et que cette augmentation est la conséquence des décisions prises par ce même Etat. Au-delà des économies parcellaires toujours possibles et des modifications structurelles envisageables, les investissements vont être réduits voire abandonnés.

Qu'en sera-t-il ensuite de l'emploi, lorsque l'on sait que 70 à 75% des investissements étaient ordonnés par les collectivités ?

Cordialement.

Votre Maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

| | |
|------------------|----|
| Retour en images | 3 |
| Actualités | 5 |
| Familles | 12 |
| Loisirs | 14 |
| Portrait | 16 |
| Expression libre | 17 |
| Infos pratiques | 18 |
| Agenda | 19 |

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : Sylvie Macquet

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

20 et 21 septembre

Saint-Fiacre, la fête du village

Cette année encore, la Saint-Fiacre était placée sous le signe du Moyen-Age. Le fracas des épées, les détonations des armes tirant à la poudre noire ont rythmé cette journée. Les enfants se sont initiés au combat, l'épée à la main, ils ont écouté musiciens, jongleurs et troubadours, approché les animaux de la ferme ou se sont promenes au milieu des artisans toujours attachés aux traditions et techniques du Moyen-Age. Chacun a pu se restaurer avec plats et boissons réalisés à partir de recettes de l'époque.

La veille, un cortège joyeux, éclairé des lampions, s'est rendu au stade pour admirer le feu d'artifice musical.



9 septembre

Voyage au Portugal

Quarante-quatre adhérents du Foyer des anciens se sont envolés pour le Portugal. Plusieurs étapes (Porto, Vila Real, Mealhada, Lisbonne) ont permis de découvrir églises, cathédrales, monastères, châteaux, musées, jardins, vignobles et caves, et prendre beaucoup de plaisir lors d'une soirée fado. Un voyage que tous les participants sont prêts à renouveler.

20 septembre

Fête du patrimoine

La fête du patrimoine fut l'occasion pour de nombreux curieux de découvrir la propriété arborée Schneerschon, route des Joncs Marins, que la mairie souhaite transformer en espace culturel. A la caserne de Montlhéry, les nombreux visiteurs - dont une majorité d'enfants - ont été comme chaque année chaleureusement accueillis par les pompiers.



13 septembre

Fête de la peinture

Par une belle journée ensoleillée, les peintres se sont installés devant le paysage de leur choix. Ils ont créé en un temps record (une journée) de belles œuvres uniques. La remise des prix a clôturé la journée. La finale se déroulera à Ormoy : lire en page 19.



4 octobre

Soirée des associations

La soirée des associations a été l'occasion pour les élus de remercier les nombreux bénévoles qui, au travers de leur association, animent la ville. Un temps de retrouvailles et d'échanges...

RÉUNIONS DE QUARTIER

La parole aux habitants !



La parole est aux habitants, avec l'organisation de réunions de quartier qui vont démarrer ce mois-ci. Moments d'échanges entre habitants et élus, ces rencontres visent une meilleure compréhension mutuelle du quotidien de la vie locale et une meilleure connaissance des projets en cours et futurs.

Quoi ?

Tous les sujets pourront être abordés, sachant que chaque quartier a ses spécificités. Les habitants feront part de leurs difficultés, de leurs propositions (et pourquoi pas de leurs satisfactions!). Les élus écouteront les problématiques soulevées, présenteront les projets envisagés ou expliqueront pourquoi ils ne peuvent pas - ou ne souhaitent pas - mettre en place certaines actions. Il est bien entendu que les élus ne pourront certainement pas répondre

de suite à toutes les interrogations. Mais toutes seront notées et une réponse, sous forme de compte-rendu, sera donnée aux habitants après qu'elles aient été étudiées.

Pour qui ?

Ces rencontres seront ouvertes à tous les habitants du quartier concerné. Tous les avis seront entendus, qu'ils soient positifs ou négatifs, du moment que l'échange est constructif pour la ville et ses habitants.

Comment ?

Le découpage de la ville en quartiers se fera en quatre zones suivant les bureaux de vote, ce qui permettra de couvrir l'ensemble du territoire communal. Pour chaque quartier, la première réunion aura lieu dans une salle municipale, puis les

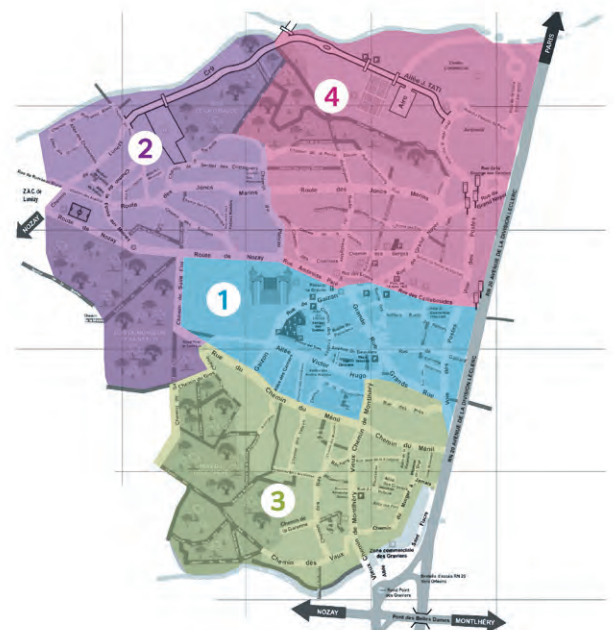
suites au cœur des quartiers, directement sur le terrain.

Quand ?

Le premier rendez-vous s'adressera aux habitants du quartier du bureau 4 (Escale) et se déroulera au foyer des anciens, 20 rue Ambroise Paré, le jeudi 13 novembre à 20h30. Les rencontres suivantes seront organisées chaque trimestre, suivant l'ordre ci-dessous. Elles seront annoncées dans les supports de communication de la ville.

- 2^e réunion : bureau 1 (mairie)
- 3^e réunion : bureau 3 (Renondaines)
- 4^e réunion : bureau 2 (Escale)

En permettant aux Urbisylvains de participer activement à la vie de leur quartier, la municipalité espère que, dans ce type de rencontres, chacun s'y retrouve... pour une amélioration de la vie dans la ville.



Pour aider la municipalité à préparer ce rendez-vous (par exemple en lui soumettant en amont des questions particulières) ou parce que vous ne pourrez pas être présent ce jour-là, contactez l'adjoint au Maire chargé du lien avec les habitants : d.lavrentieff@lavedubois.fr.

LOCAL'EMPLOI

Pour trouver un emploi à proximité



Vous cherchez :

- ✓ Un emploi
- ✓ Une formation
- ✓ Un stage
- ✓ Un job d'été



Accédez en un clic à toutes les offres locales d'emploi, de formations ou de stages du territoire Europ'Essonne.



Local'Emploi est un moteur de recherche qui regroupe toutes les offres d'emploi, de stage, d'alternance, de formation... sur le territoire des quatorze communes d'Europ'Essonne. Ce nouveau service vient d'être lancé sur Internet, sur tablettes et sur téléphones mobiles. L'objectif : rendre les offres facilement accessibles et répondre aux

besoins de chacun, demandeurs d'emploi, salariés qui aimeraient travailler près de chez eux, personnes qui souhaitent donner un nouveau tour à leur carrière, jeunes qui cherchent un stage ou un contrat en alternance. C'est aussi donner la possibilité aux employeurs (PME, commerçants et artisans du territoire) de publier leurs offres gra-

tuitement. A noter également que les particuliers employeurs peuvent également déposer leurs annonces. L'ensemble des structures locales, et notamment les Maisons Intercommunales de l'Emploi, participent à ce projet. L'idée était de créer une sorte de guichet unique pour l'information sur l'emploi et l'économie locale, et de mettre ainsi en valeur, au-delà des offres, toutes les actions en faveur de l'insertion et du développement économique menées par la communauté d'agglomération, par les communes et par les structures chargées d'accompagner des demandeurs d'emploi.

En savoir plus : localemploi.fr

INTERCOMMUNALITÉ

Les élus municipaux se prononcent, le préfet décide

Près de 800 000 habitants ! C'est la population que compterait notre future agglomération, dont les limites de territoire ont été décidées par le préfet. Ce nouveau territoire irait d'Épinay-sur-Orge à Bougival, regroupant les agglomérations d'Europ'Essonne, du Plateau de Saclay, de Versailles Grand Parc, de Saint-Quentin-en-Yvelines et d'autres territoires limitrophes. Un monstre, au regard des autres intercommunalités de la région parisienne et du seuil de 200 000 habitants minimum imposé par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale.

Aujourd'hui, la balle est dans le camp des communes concernées. C'est lors du prochain conseil municipal en novembre que les élus de La Ville du Bois se prononceront sur cette question. Comme les autres communes et communautés d'agglomération concernées, la proposition du préfet devrait être rejetée. Pour quelle proposition ? Les discussions sont en cours... sachant qu'elles n'ont qu'un avis consultatif. C'est le préfet qui prendra la décision finale, pour une mise en place dès le 1^{er} janvier 2016.



En bref

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée les samedis 27 décembre 2014 et 3 janvier 2015.

Informations sur les ordures ménagères

- Comme chaque année, il n'y aura pas de ramassage des ordures ménagères (conteneurs à couvercle gris) les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier.
- Le dernier ramassage de la saison des déchets végétaux est prévu le lundi 24 novembre. Une collecte exceptionnelle sera assurée le lundi 8 décembre.

FINANCES

Une nouvelle ère s'ouvre



Disons-le sans détour : nous sommes entrés dans une ère de restriction budgétaire. Nous n'avons plus le choix, il faut faire des économies. Malgré les efforts déjà réalisés, malgré les pistes qui restent à creuser, il se peut que nous soyons contraints, comme bon nombre de municipalités, de réduire certains services rendus à la population. La situation n'est pas catastrophique, mais afin qu'elle ne le devienne pas, il faut agir : les élus ont pris la mesure de la tâche.

Les recettes

Pour combler le déficit public, l'Etat a décidé de baisser chaque année les dotations versées aux communes (- 80 000 € versés à La Ville du Bois en 2014). La stabilité des impôts locaux, souhaitée par la municipalité, ne permet pas de couvrir cette perte.

Les dépenses

Les dépenses augmentent et continueront d'augmenter : notamment les frais de fonctionnement du groupe scolaire des Bartelottes, l'embauche d'animateurs supplémentaires pour répondre à l'application des nouveaux rythmes scolaires, les dépenses liées au coût de la vie (électricité, gaz, carburant...).

Disons-le sans détour : nous sommes entrés dans une ère de restriction budgétaire. Nous n'avons plus le choix, il faut faire des économies. Malgré les efforts déjà réalisés,

malgré les pistes qui restent à creuser, il se peut que nous soyons contraints, comme bon nombre de municipalités, de réduire certains services rendus à la population. La situation n'est pas catastrophique, mais afin qu'elle ne le devienne pas, il faut agir : les élus ont pris la mesure de la tâche.

Les mesures prises ces derniers mois

- Renégociation de la dette communale
 - Recours aux contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et de contrats d'avenir, dont 75 % à 95 % du coût est supporté par l'Etat pendant 2 à 3 ans
 - Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage confiée à un syndicat spécialisé
 - Mise en place de cartes carburant pour le personnel municipal, permettant un meilleur contrôle de l'utilisation des véhicules
 - Diminution des heures d'enseignement proposées à l'école de musique et de danse.
- D'autres mesures sont à l'étude.

LOGEMENTS AIDÉS

Une bonne nouvelle

Pendant la période 2008-2010, la ville a construit 45 logements aidés, alors que l'Etat lui en avait imposé 60. Du fait de cette différence (15 logements !), elle a subi une double peine, par ce qu'on appelle un "constat de carence", sorte de malus :

- les subventions se sont trouvées amputées,
- le préfet décidait, en lieu et place du Maire, d'exercer le droit de préemption urbain*.

Des efforts considérables ont été réalisés. Avec les 71 logements aidés construits entre 2011 et 2013 pour 56 imposés, le constat de carence a été levé. C'est une excellente nouvelle, qui va permettre à la commune de retrouver sa pleine autonomie dans les décisions et, surtout, de solliciter des subventions à taux plein.

* Le droit de préemption urbain est une procédure permettant au Maire d'acquiescer en priorité un bien immobilier, dans le but de réaliser des opérations d'aménagement urbain

La Ville du Bois se mobilise

Le 7 octobre 2014, le conseil municipal a adopté la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF). Cette motion vise à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Elle demande :

- le réexamen du plan de réduction de ces dotations,

- l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- l'organisation d'une réunion d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités territoriales.

COMMERCE GRANDE RUE

Ils nous ouvrent les papilles

De la viande française

De la viande française (salers, limousine, porc fermier du Cantal...), un plat du jour cuisiné sur place à cinq euros, des animations... Guy Billiot, boucher-traiteur, apprécie "l'aspect 'campagnard' de La Ville du Bois, je trouve la clientèle sympathique, ça démarre bien". Cet ancien habitant de Balainvilliers s'est installé Grande Rue au printemps dernier. Il fourmille de projets : une animation lors du Beaujolais Nouveau le jeudi 20 novembre, une dégustation un samedi par mois dès la fin de l'année. Pour la partie traiteur, il propose buffets campagnards, plateaux repas, repas festifs etc.



Les clients et la municipalité espèrent que Guy Billiot pourra définitivement reprendre le commerce, une boucherie en centre ville leur paraissant indispensable.

Contact : 8 Grande Rue, 06 13 63 33 21

Nouvelles activités sur la ville

■ **Harold Rappeneau** habite et travaille sur la commune. **Courtier en travaux**, il accompagne les particuliers ou entreprises qui ont pour projet d'améliorer leur habitat : rénovation, aménagement ou décoration. Il gère également des projets plus importants comme la construction, l'agrandissement, la surélévation ou la rénovation énergétique. Les entreprises partenaires sont sélectionnées sur trois critères : leurs assurances, leur santé financière et la qualité de leur travail.

Contact : Rappeneau Travaux et Services, 06 21 39 51 53, harold.rappeneau@lamaison destravaux.com

■ **O'plume** est une nouvelle prestation **d'écrivain public** proposée sur la commune, basée Grande Rue. Ce service est destiné aux personnes ou professionnels ayant besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier administratif ou juridique complexe, la relecture d'un rapport de stage, la constitution d'un dossier administratif, la rédaction d'un CV etc.

Contact : 06 42 40 30 60, oplume@outlook.fr



...et des crêpes bretonnes

Pour la seconde fois, la crêperie Le Sarzeau s'est distinguée lors du challenge "Les Papilles d'Or". Le 13 octobre dernier, elle a reçu le label "Page gourmande". Une distinction méritée pour Nathalie et Jean-Christophe Delugeard, la crêperie proposant des produits authentiques et de qualité : farine 100 % blé noir, lait entier, œufs frais...

Contact : 27 Grande Rue, 01 64 49 33 61

NETTOYAGE

Toute la ville est couverte

Balayeuse, laveuse et souffleuse se succèdent au gré des quartiers. La ville est parcourue par des machines qui assurent partout une propreté minimale.

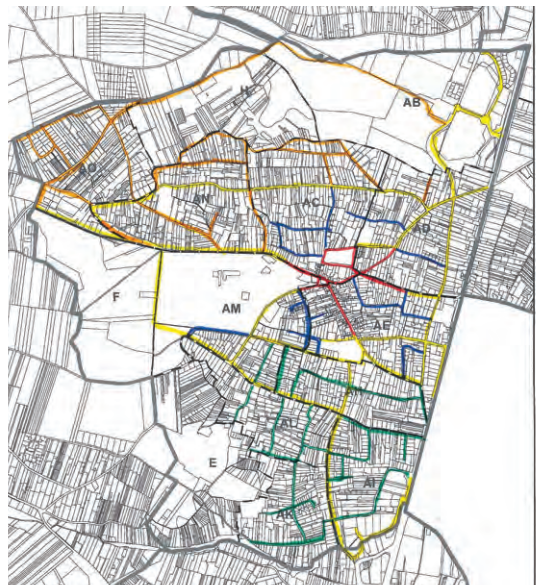
■ **Axes principaux de toute la ville** (en jaune) : balayage mécanique et soufflage des trottoirs tous les quinze jours.

■ **En centre ville** (en rouge) : balayage mécanique, soufflage

et lavage des trottoirs tous les quinze jours, entre mai et octobre (pas de passage entre 7h45 et 9h15).

■ **Sur une zone un peu plus large** (en orange, vert et bleu) : balayage mécanique des routes et soufflage des trottoirs, une fois par trimestre.

Précisions sur les zones :
www.lavilledubois.fr



ELECTIONS

Faites connaître votre changement de domicile

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Sont concernées également les personnes ayant déménagé au sein de la commune, les transferts de bureaux de vote n'étant pas automatiques. Les jeunes qui auront 18 ans au moment du scrutin sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Ces démarches permettront à toutes ces personnes de voter pour les élections départementales (anciennement cantonales) et régionales.

Pensez-y dès aujourd'hui !

Contact : service Elections,
01 64 49 59 49

EAU DE CONSOMMATION

Aucune crainte à avoir !

En France, la qualité de l'eau de consommation est très surveillée. Chaque mois, l'ARS* effectue des analyses sur la commune, dont les résultats sont publiés sur le site internet de la commune. Ces dernières années, la qualité a toujours été jugée bonne. Rappelons que l'analyse est effectuée en amont du compteur et ne tient pas compte de la pollution éventuelle du réseau domestique.

Autre source d'information : sur son site internet, l'association indépendante Que Choisir propose une carte des villes, avec appréciation



de la qualité de l'eau du robinet au regard de six contaminants. Là aussi, l'eau de La Ville du Bois obtient la meilleure appréciation possible.

Connaître les derniers résultats :
www.lavilledubois.fr >

Cadre de vie > Environnement >
La qualité de l'eau

*L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.



En bref

On sonne ? Vigilance !

La mairie rappelle que si une personne que vous ne connaissez pas se présente à votre domicile, il ne faut la laisser entrer sous aucun prétexte.

Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la gendarmerie ou la police (tél. : 17).

Tous les conseils sur www.lavilledubois.fr > Cadre de vie > Sécurité > Surveillance du logement

Recherche volontaires pour faire progresser la science

Mieux comprendre le cerveau humain, son développement, sa structure et son fonctionnement : c'est l'objectif de l'étude menée actuellement par le

CEA de Saclay. Le centre recherche des volontaires en bonne santé, acceptant de passer un examen avec IRM (Imagerie par Résonance Magnétique), d'une heure environ. Cet examen est indolore, il ne demande aucune prise de médicament. Une indemnité est versée en contrepartie de la participation.

Pour se porter volontaire : s'inscrire sur <http://biodev.cea.fr/groomv?subscription=1>
Contact : lbiom.neurospin@cea.fr

COMMUNICATION

De nouveaux visages



■ Courant novembre, le **site internet** de la ville va changer de look. Plus moderne, plus dynamique, il offrira un meilleur accès à l'information : une réorganisation plus pratique des rubriques (il n'y en aura plus que cinq au lieu de sept), davantage de services en ligne, une rubrique étoffée pour les associations. En 2015, de nouveaux services seront proposés : les alertes SMS, le paiement en ligne de certaines prestations (accueils de loisirs, restauration scolaire...), une page Facebook, des reportages photos en ligne, un accès du site par mots-clés ("La ville de A à Z"). Et les internautes trouve-

ront toujours l'agenda des manifestations, la newsletter bimensuelle, l'accès direct vers la bibliothèque ou le conservatoire etc.

■ La communication va aussi changer de visage, avec l'arrivée prochaine d'une **nouvelle responsable de service**. Celle-ci devra réfléchir à l'évolution des outils, en pleine mutation numérique, dans un contexte de forte contrainte budgétaire. Le changement prochain explique la parution de ce numéro double, qui couvre novembre et décembre, l'objectif étant d'informer le mieux possible en cette période transitoire.

Un nouveau responsable de la police municipale

Avec l'arrivée le 1^{er} octobre de Jean-Louis Lenud à la tête de la police municipale, c'est un nouveau souffle qui va être impulsé sur la commune. Après 22 ans dans la fonction publique territoriale, dont les 13 dernières années à Rungis, ce policier expérimenté veut travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale pour mieux assurer la sécurité des personnes et des biens sur la commune. Et il souhaite remettre en service l'accueil du poste.



Jean-Louis Lenud, à droite

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

"Lumière et vision" : mieux vaut prévenir

Un automobiliste sur deux déclare être gêné en conduisant la nuit, principalement en raison de l'éblouissement causé par les feux des autres véhicules. C'est l'un des nombreux résultats que révèle l'enquête réalisée cet été par BVA, pour l'association Prévention Routière.

Cette année encore, l'association invite les automobilistes à réaliser un

diagnostic gratuit des éléments de visibilité de leur véhicule, le mercredi 26 novembre, sur le parking du centre commercial VDB. Un contrôle rapide sera réalisé en trois étapes :

- vérification de l'état des balais d'essuie-glace et des surfaces vitrées du véhicule ;
- contrôle des dispositifs d'éclairage et de signalisation : feux de croisement,

de route, de position, de détresse, de brouillard, de recul et "stop" ;

- test indicatif de la vue, permettant à chaque participant de vérifier sa vue et l'incitant à consulter un ophtalmologiste en cas de troubles de la vision.

En savoir plus :

www.preventionroutiere.asso.fr >

Nos actions > Nos domaines d'actions > Sensibilisation



Travaux en bref



■ De nouveaux logements en 2016

C'est un grand "trou" que l'on peut apercevoir derrière les barricades de la RN 20, à l'angle de la rue des Cailleboudes. Les travaux de terrassement ont bien démarré, en vue d'accueillir pour la première phase pas moins de cent-huit logements dans la future résidence Côté Parc.



■ En direct des Bartelottes

Désormais, les espaces sont délimités : les cloisons sont toutes posées, dans l'école et dans le gymnase. Plombiers et électriciens s'affairent. Dans l'école, les bâtis de porte sont posés, les plâtres en cours de réalisation. Les travaux de finition (carrelages, cloisons des sanitaires) viennent de démarrer dans le gymnase. Les ouvriers commenceront les peintures intérieures de l'équipement sportif en janvier.

Les menuiseries extérieures du logement du gardien viennent d'être terminées.

Les travaux se déroulent dans les meilleures conditions possible. L'ouverture du groupe scolaire est toujours prévue en septembre 2015.



Toujours aux Bartelottes, mais plus haut, les engins de chantier viennent de faire leur apparition, pour construire les trente-neuf pavillons accessibles par le chemin de la Turaude.



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr [Conseils municipaux]



En bref

Rythmes scolaires : bientôt une réunion de bilan

En novembre prochain, comme convenu avec les acteurs de la concertation, se tiendra une réunion de bilan intermédiaire suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Les représentants de l'Education Nationale, des parents d'élèves et des acteurs de la ville pourront partager leur vécu pour envisager des aménagements, si nécessaire.

Accueils de loisirs de Noël

Les inscriptions à l'accueil de loisirs, pendant les vacances de Noël, doivent être transmises au service Educatif le 28 novembre au plus tard. Les enfants préalablement inscrits se retrouveront tous à la ferme de la Croix-Saint-Jacques. Attention : l'accueil de loisirs sera fermé les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Les vacances de Noël ont lieu du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier 2015 inclus.

SOUTIEN SCOLAIRE

"Aider ceux qui ont peu de moyens"



Tu es en école élémentaire (du CP au CM2) ou au collège, et tu souhaites qu'un adulte t'accompagne dans tes devoirs ? Il existe une association sur la commune, Inter'Val, qui propose des séances de soutien scolaire, le mardi de 16h15 à 17h15 (élémentaires) et de 17h30 à 19h (collégiens). Cette année, quatre retraités et professeurs bénévoles s'investissent dans cette activité.

Anatolie est professeur, elle est arrivée en août dernier sur la commune et éprouvait le "besoin de m'impli-

quer dans la ville, de me sentir utile, de partager. Je voulais aider les gens qui n'ont pas ou peu de moyens". Elle offre son temps et son expérience à Clément et Chloé. "C'est dur de faire les devoirs quand les parents ne sont pas encore rentrés à la maison", explique Clément, en 5^e. Sa sœur Chloé, en CM1, d'ajouter : "J'avais envie d'être avec les copains". Dix-huit autres enfants bénéficient de ce dispositif cette année. Pour compléter l'équipe d'Inter'Val composée de deux éducateurs et des bénévoles, il y a aussi Alice, éducatrice stagiaire (photo).

Les cours de soutien n'ont lieu que pendant la période scolaire. Pendant les vacances, Inter'Val a mis en place des séances de révisions (mathématiques et français).

En contrepartie d'une inscription qui s'élève à 10 euros pour l'année, les enfants peuvent aussi participer aux sorties, à l'accès au Micado le mercredi et à bien d'autres activités.

Renseignements : 01 64 49 00 76

ECOLES

Pour une sectorisation cohérente

Avec la construction en cours d'une quatrième école primaire (maternelle + élémentaire) dans le quartier nord-ouest, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2015, les enfants disposeront d'une école de proximité. Le

groupe scolaire des Bartelottes pourra accueillir avec sérénité la nouvelle population attendue, issue des nouveaux programmes immobiliers.

Bien entendu, ceci va avoir une incidence sur la répartition des élèves. C'est pour-

quoi une réunion publique sera programmée à la fin de l'année 2014 pour présenter aux parents la nouvelle sectorisation de la ville. Ce schéma, auquel aura été associée l'Education Nationale, vise la cohérence pour les familles.



SCOLAIRE

Démarches en prévision de l'année 2015



Calcul du quotient familial

Faites établir votre nouveau quotient familial, qui sera valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Rendez-vous au service Educatif entre le 5 et le 23 janvier, avec :

- votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013 (les deux avis si vous vivez en couple) ;
- votre relevé annuel des prestations CAF de l'année 2013.

Pour pallier l'afflux de demandes, le service Educatif ouvrira jusqu'à 19h les mardis 13 et 20 janvier 2015.

Inscription scolaire

Les parents des enfants nés en 2012 sont invités à inscrire leur enfant entre le 5 janvier et le 31 mars 2015. Ceci permettra au service Educatif et aux écoles de préparer au mieux la prochaine rentrée.

Documents à présenter : livret de famille, carnet de santé (vaccin DTP ou DTP à jour) et justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois.

Renseignements : 01 64 49 59 45, educatif@lavilledubois.fr

RÉSEAU BRONCHIOLITE

Pour la santé des nourrissons



Bienvenue sur le Réseau-Bronchiolite Ile-de-France

Toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge de votre nourrisson. L'accueil au sein du Réseau Bronchiolite par les professionnels de santé : kinésithérapeutes et médecins et pédiatres de ville pendant les périodes épidémiques hivernales de bronchiolite.



Le réseau bronchiolite Ile-de-France met à la disposition des Franciliens un centre d'appels téléphoniques. Cette initiative vise à faciliter un accès de qualité et de proximité vers un médecin ou un kinésithérapeute libéral.

Contact : 0 820 820 603 pour les kinésithérapeutes (de 9h à 18h, week-ends et jours fériés) ou 0 820 800 880 pour les médecins (7 jours sur 7, de 9h à 23h)



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 14, 28 novembre et 12 décembre, de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardis 4, 18 novembre, 2, 16 décembre, 6 janvier, de 9h à 12h.

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (face à l'Escale).
Renseignements et inscription :
Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux.
Accueil libre et gratuit.

Tous les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", face à l'Escale. Sans réservation.

7 novembre : **jeux libres**

14 novembre : **motricité**

21 novembre : **atelier**

"**Les p'tites mains**"

28 novembre : **spectacle**

5 décembre : **motricité**

12 décembre : **animation surprise**

19 décembre : **jeux libres**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs** et associations



NOËL

Surprises et féerie !

Marché de Noël

Par le Syndicat d'Initiative

Vous avez besoin de champagne, de foie gras pour vos repas de fêtes ? Vous cherchez un cadeau original ?

Pour déjeuner sur place, vous souhaitez vous faire plaisir avec des huîtres d'Oléron ou des escargots de Bourgogne au Chablis, à moins que vous ne préféreriez une bonne choucroute accompagnée

d'un verre de vin ou d'une bière ? Un verre de vin chaud ? Une crêpe ? Alors, précipitez-vous les 29 et 30 novembre au marché de Noël à l'Escale de La Ville du Bois ! Et toujours, pour les plus jeunes : concours de dessin, sculpteur de ballons, orgue de barbarie, photo avec le Père Noël... et plein d'autres surprises !

Contact : 01 69 01 19 33,
ville-du-bois.otsi@wanadoo.fr

JUMELAGE

En passant par la Bavière



Par Christian Peureux, président de l'association "ECRI"

Cette année, "AMITIE", le comité de jumelage de Tirschenreuth représenté par Peter Gold, a proposé dix places aux membres du comité de jumelage "ECRI" de La Ville du Bois, pour participer à l'Oktoberfest le dimanche 21 septembre 2014. Mais ce week-end ne s'est pas limité à l'Oktoberfest.

Récit de cette aventure sur
lavilledubois.fr > Associations > Ecri

Contes et scénographies

Par la Troupe des Roussettes

Cette année, la Troupe des Roussettes vous présentera son exposition animation de Noël avec des contes et scénographies. Un moment de détente et de rêve à partager en famille. Et comme les années passées, toute l'équipe des Roussettes sera présente pour vous accueillir dans l'univers du Père Noël.

Retenez ces dates : samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014 , un ren-

dez-vous à ne pas manquer pour les petits et les grands, à l'Escale.

L'entrée est gratuite pour tout le monde.



SALON DES ARTISTES

Les inscriptions sont ouvertes

Le 8^e salon des artistes aura lieu du 6 au 8 février, à l'Escale. Parrainé par un peintre local, Gyuri K., il est ouvert aux artistes de La Ville du Bois et des communes voisines, à savoir Ballainvilliers, Champlan, Linas, Montlhéry et Saulx-Chartreux. Obligatoire et gratuite,

l'inscription doit parvenir au service Culturel le 9 janvier 2015 au plus tard. Compte tenu du nombre de places limitées, un jury sélectionnera les participants, le cas échéant. Toutes les techniques de peinture sont acceptées : huile, gouache, acrylique, aqua-

relle, encre et les sculptures sur bois, bronze, pierre...

La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.lavilledubois.fr >

Agenda et disponible auprès du service Culturel (tél. : 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr)

FÊTE DU SPORT

L'appel des sens



Venez tester vos sens et vos capacités physiques pour dépenser de l'énergie. Le service des Sports vous invite à participer à la 4^e fête du sport, le dimanche 16 novembre, à partir de 14h, à l'Escale. Encadrée par des associations urbisylvaines, la fête est en accès libre et gratuit.

Au programme, plusieurs pôles d'activités avec des animations variées, à la fois sportives et ludiques, dont

un stand d'informations de l'association Handi Sport de l'Essonne. Chaque participant aura un passeport qui centralisera les résultats des sportifs. Les derniers passeports seront distribués à 17h. Une buvette tenue par Inter'Val permettra aux participants de se désaltérer. Ce rendez-vous est ouvert à tous.

Contact : 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

RANDONNÉES PÉDESTRES

"Dix kilomètres à pied, ça use..."

Vous avez envie de prendre l'air, tout en découvrant la nature et en discutant, pour ceux qui le souhaitent ? L'association Renaissance et Culture organise plusieurs randonnées dans les prochaines semaines, en matinée (environ 10 kilomètres) ou en journée entière (20 kilomètres).

- Dimanche 9 novembre : matin
- Dimanche 23 novembre :
journée entière
- Dimanche 7 décembre : matin
- Dimanche 21 décembre : matin.

Rendez-vous parking de la mairie de Nozay à 8h45, pour un départ à 9h précises. Possibilité de co-voiturage jusqu'au lieu de la randonnée. Prévoir un pique-nique pour ceux qui participent la journée entière (ou pour ceux qui souhaitent prendre le repas avec le groupe même s'ils ne marchent que le matin). Participation : 2 € (matinée) ou 2,50 € (journée entière).

Contact : 01 64 49 06 02

4L Trophy

Aurélie : "une aventure humaine avant tout"

Le 4L Trophy, ça vous dit quelque chose ? Le désert, l'aventure, les étudiants, l'humanitaire... ? Aurélie Salé est en troisième année d'ingénieur au CESI de Nanterre. Parce qu'elle se sent manuelle et attirée par l'organisation, c'est tout naturellement qu'elle se tourne vers la construction et l'architecture. Cette Urbisylvaine se destine à devenir conducteur de travaux, un métier peu féminisé mais qu'elle aborde avec une grande motivation.

Son BTS Bâtiment en poche, elle démarre l'école d'ingénieur en alternance, un rythme très prenant. Ce qui ne l'empêche pas de mener ce projet 4L Trophy de front, dans le cadre de sa dernière année d'étude. *"Participer au 4L Trophy est une occasion unique de découvrir le Maroc et de venir en aide aux enfants pour améliorer leurs conditions d'étude"*, expose-t-elle. Prévu du 19 février au 1^{er} mars 2015, cet événement rassemblera 3000 participants. Chaque duo partira dans le désert, au volant de sa 4L. Il parcourra 6000 kilomètres de routes et de pistes pour traverser la France, l'Espagne et le Maroc. Un raid auto de dix jours, pendant lequel les seuls outils autorisés seront le road book fourni, une boussole et une carte ! Dans leurs bagages, les participants emmèneront des fournitures scolaires et des denrées alimentaires.

Comment soutenir le projet

Thibaut, le compagnon de raid d'Aurélie, a retapé une Renault R4 qui a déjà fait le raid en 2013. Ayant évalué leur projet à 8500 €, les deux étudiants comptent vendre au Marché de Noël du jus de pommes bio et des objets (sty-



Le 4L Trophy est un projet humanitaire...

mais aussi promotionnel

los, gobelets personnalisables...). Mais dès aujourd'hui, ils recherchent des sponsors. Aurélie explique : *"Le 4L Trophy est avant tout une aventure humaine et humanitaire. Mais, en raison de son grand impact médiatique, il est évident que cette opération est une formidable occasion pour les entreprises de promouvoir leur enseigne"*. L'idée est d'apposer sur la voiture des autocollants à l'effigie des marques qui soutiendront le projet. Même si le 4L Trophy ne dure que dix jours, les publicités resteront un an sur le véhicule. Leur montant est fonction de la taille des autocollants et de leur emplacement sur la voiture.

Soutenir l'aventure financièrement, fournir du matériel scolaire ou du matériel mécanique..., chacun peut participer à sa façon.

06 69 91 42 46

aureliesale@gmail.com

Facebook Equipe 345 4L Trophy 2015

<http://thibaudjoyet.wix.com/4l-for-ever>



Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal.

Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr > la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques

Vivre Autrement

Vivre Autrement n'a pas pu utiliser son espace de communication, les textes transmis ne pouvant être réglementairement pris en compte (signataire n'ayant plus la qualité de conseiller municipal de l'opposition/transmission hors délai).

EDVDB

Lors des deux dernières parutions du magazine municipal, nous n'avons pas souhaité nous exprimer. Nous avons mis à profit ces derniers mois pour réfléchir et analyser les actions de la municipalité en place. Sans pour autant rentrer dans une opposition systématique et polémique, nous nous efforcerons à chaque fois qu'il sera nécessaire de faire face, afin que vos intérêts soient correctement défendus. Notre mission durant ces prochaines années « restez à vos côtés ». Notre devise est de dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit. Nous serons exigeants, nous attendons des actes et non des promesses de campagne. Pas de mensonges ni de faux semblant, nous sommes aussi Urbisylvains et nous ne voulons pas voir notre cadre de vie périlcliter. En premier lieu qu'elle sera la place de notre commune dans le prochain regroupement des C.A et quelles sont les actions menées par la municipalité pour redynamiser le centre-ville...? Souhaitant pouvoir échanger avec vous, nous allons prochainement, vous communiquer les moyens mis en place afin de permettre cette communication. Cependant, vous pouvez toujours le faire par l'intermédiaire des boîtes aux lettres des élus en mairie.

Pour la liste EDVB,
Jocelyne Cloirec



Expression des conseillers de la majorité municipale

UCVB

Mesdames, Messieurs,
Conformément à notre engagement, nous allons prochainement mettre en place les premières réunions de quartier. Celles-ci permettront d'échanger à la fois sur les sujets qui vous préoccupent et les réponses que nous pouvons vous apporter. Elles permettront aussi de faire le point sur les projets en cours de réalisation et aussi de vous faire part des orientations futures de la collectivité, en lien bien sûr avec notre situation financière.
Je vous dis donc à bientôt.

Pour l'UCVB,
Jean-Pierre Meur



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Mohamed Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Damien Couennaux, Performances énergétiques
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Jeudi 13 novembre, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (23 rue du Grand Noyer) et **jeudi 11 décembre**, de 14h à 17h, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 18 novembre**, de 13h30 à 16h30, à La Ville du Bois (23 rue du Grand Noyer) et **mardi 16 décembre**, de 13h30 à 16h30, à Montlhéry (1 rue Blanche de Castille). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. **Mercredi 12 novembre**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 08 10 25 91 10

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 4, 18 novembre, 2, 16 décembre** de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, Château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Conseiller général

Jérôme Cauët, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi (dernier ramassage de l'année : 24 novembre)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Les transports en commun

- **Navette** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Infos pratiques > Transports



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Mon carnet de vaccination électronique

Pour être mieux vacciné, sans défaut ni excès, utilisez le carnet de vaccination électronique : <https://www.mesvaccins.net>. Intérêt de ce carnet de vaccination nouvelle génération ? Il est simple, pratique, gratuit, confidentiel, sécurisé et géré par une association loi 1901 indépendante des firmes pharmaceutiques.

SOS Amitié recherche des bénévoles



SOS Amitié recherche des personnes sensibles à la détresse humaine et disposant d'un peu de temps, pour rejoindre l'équipe des écoutants de l'association. Une formation et un accompagnement vous seront dispensés, indispensables compte tenu de l'importance de l'engagement. Deux postes d'écoute sont ouverts à Evry et à Brunoy.

SOS Amitié permet à quiconque se sentant seul, ayant besoin de parler de son mal-être, d'être écouté. L'objectif étant de reprendre confiance... Le service est assuré 24 heures sur 24, par téléphone.

Pour faire acte de candidature :

www.sosamitieidf.asso.fr

ou SOS Amitié, BP109, 91000 Evry Cedex

Etat Civil

Bienvenue

- 05 sept. : Waren MORAIS
- 14 sept. : Maéva CHIALE
- 15 sept. : Ethan MONNIER HIBON

Félicitations

- 06 sept. : Anne-Sophie GANDOLFO et Nicolas PEUREUX
- 13 sept. : Elodie LADENT et Jamel LICHEHEB

Condoléances

- 05 sept. : Christophe BROCHARD
- 12 sept. : Jean-Marie HULEUX
- 25 sept. : Sabine BAHEUX veuve CORDIER
- 29 sept. : Yvonne BREDÈCHE veuve PIERRE

Du 7 au 19 novembre

"Les Français et la guerre, 1914-1918"

Pour marquer le centenaire de la première guerre mondiale, la ville propose deux opérations conjointes :

■ **Exposition "Les Français et la guerre, 1914-1918"**, à la bibliothèque, du vendredi 7 au mercredi 19 novembre. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque : lundi, mardi et vendredi, de 15h à 18h, mercredi, de 11h à 18h, samedi, de 10h à 16h.

■ **Commémoration de l'Armistice**, mardi 11 novembre, à 11h30 au départ de la place du Général de Gaulle. La municipalité invite tous les habitants de La Ville du Bois à participer à l'hommage qui sera rendu aux disparus, morts pour sauvegarder la patrie. Le cortège se formera place du Général de Gaulle à 11h30, pour se diriger vers le cimetière.



A cette occasion, l'association des Cadets interprétera des chants de l'époque. Au programme également : des personnes en costumes d'époque et une intervention d'élèves de l'ISC et de l'école Notre Dame. Ces derniers proclameront les noms des personnes portées sur le monument aux morts et déposeront une gerbe.

Contact : 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

Dimanche 9 novembre

Randonnée pédestre

Randonnée en matinée, environ 10 kilomètres. Rendez-vous parking de la mairie de Nozay à 8h45 pour un départ à 9h précises. D'autres dates sont prévues en novembre et décembre : lire en page 15.

Contact : 01 64 49 06 02

Jeu de 13 novembre, 20h30

Réunion de quartier

Foyer des anciens (20 rue Ambroise Paré)
Première réunion de quartier, pour les votants du bureau 4. Informations complémentaires en page 5.

Samedi 15 novembre, 20h30

Soirée jazz

Epinay-sur-Orge (salle des fêtes Georges Pompidou, 65 Grande Rue)

Le Woodtown Big Band, groupe de l'école de musique de La Ville du Bois, participera à Avis de Coup de Vents, concert organisé à Epinay.

**Dimanche 16 novembre,
de 14h à 17h30**

Fête du sport

Escale

Le service des Sports vous invite à participer à la 4^e fête du sport. Encadrée par des associations urbisylvaines, la fête est en accès libre et gratuit. Pour tout public. Informations complémentaires en page 15.

Contact : 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

**Dimanche 16 novembre,
à partir de 14h**

Finale de la fête de la peinture



Ormoy (salle polyvalente, place Raymond Gombault)

Le public est invité à découvrir les œuvres des finalistes de la fête peinture rapide, dont celles de certains artistes de La Ville du Bois. 14h-18h : exposition publique. 16h : remise des prix et verre de l'amitié.

**Vendredi 21 novembre,
à partir de 17h**

Grand bœuf

Escale

Avec l'automne, voici le Grand Boeuf de l'association Mozaïq :

- ateliers musique et danse pour tous,
 - concert jazzy/antillais,
 - repas partagé, apéro offert.
- La participation de tous les musiciens est la bienvenue. Entrée gratuite. Venez nombreux, grands et petits !

Mercredi 26 novembre

Sécurité routière : "Lumière et Vision"

Parking du centre commercial VDB

L'association Prévention Routière invite les automobilistes à réaliser un diagnostic gratuit des éléments de visibilité de leur véhicule. Informations complémentaires en page 11.



Suite

**Samedi 29 et
dimanche 30 novembre**

Marché de Noël

Escale

Animations pour adultes et enfants, petite restauration sur place. Informations complémentaires en page 14.

Contact : 01 69 01 19 33,
ville-du-bois.otsj@wanadoo.fr

**Vendredi 5 et
samedi 6 décembre**

Téléthon

Comme chaque année, la ville participe au Téléthon. Des urnes seront disponibles au centre commercial VDB ; les dons seront reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Concert de musiques actuelles, pièce de théâtre, randonnée pédestre et autres animations seront organisés.

Renseignements : 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

**Mardi 9 décembre,
de 19h30 à 22h30**

Balade thermographique

La balade thermographique a pour objectif de réaliser des photographies à infra-rouge des habitations afin d'observer les déperditions de chaleur. Les prises de vues et leur analyse, qui seront présentées aux participants, permettent au conseiller info énergie de proposer des solutions pour améliorer la performance énergétique des logements.

Organisée par SoliCités et Europ'Essonne, la balade thermographique aura lieu sous réserve de conditions météorologiques satisfaisantes. Pour s'inscrire, il suffit de donner vos nom, prénom, coordonnées téléphoniques et adresse si vous souhaitez que votre logement soit "thermographié".

Inscriptions le 28 novembre au plus tard auprès du service Urbanisme,
01 64 49 56 83 ou urba@lavilledubois.fr



**Samedi 13 et
dimanche 14 décembre**

Contes et scénographies de Noël

Escale

Exposition-animation de Noël avec des contes et scénographies. Un moment de détente et de rêve à partager en famille, organisé par la Troupe des Roussettes. Entrée gratuite. Informations complémentaires en page 14.



Jeudi 1^{er} janvier 2015

Les concerts du Nouvel An

A Massy, Longjumeau et Villebon-sur-Yvette

Pour fêter le Nouvel An, la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne offre trois concerts conviviaux, festifs et gratuits aux Urbisylvains et autres habitants du territoire.

- 11h, à l'Opéra de Massy (place de France)
- 15h, au théâtre de Longjumeau (20 avenue du Général de Gaulle)
- 18h, à l'Espace Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette (rue Jacques Brel)

Cette année, l'eau sera à l'honneur... après la terre l'année dernière et avant, les deux prochaines années, le feu et l'air. Gratuits et sans réservation, ces concerts sont donnés par l'Orchestre de l'Opéra de Massy, avec la participation des conservatoires des villes du territoire.

Une programmation riche en surprises vous attend. Tenue secrète jusqu'à la dernière minute, elle sera révélée par les chefs d'orchestre au fil des concerts... à savourer en famille !



Janvier en bref

03 : Cyclo cross

16 : Vœux du Maire à la population

17 : Repas du Maire aux anciens

Petite enfance

Biblio-bébé

Matinée réservée aux moins de 4 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Prochaine rencontre : mardi 18 novembre, de 10h à 11h

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles).

Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

Spectacle

Le secteur petite enfance propose un spectacle à tous les enfants de la ville âgés de 18 mois à 3 ans. Lundi 24 novembre, de 10h à 11h, à l'Escale.

Inscriptions au plus tard le 14 novembre :

multi-accueil, 01 69 80 63 41,

ou Relais assistantes maternelles, 01 69 63 32 72